

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2016

---

MODERNISATION DU DROIT DU TRAVAIL - (N° 3886)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS371

présenté par  
M. Sirugue, rapporteur

-----

### ARTICLE 51 QUATER

Rétablir cet article dans la rédaction suivante :

« L’ordonnance n° 2016-413 du 7 avril 2016 relative au contrôle de l’application du droit du travail est ratifiée. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement rétablit l'article dans sa rédaction issue de l'Assemblée nationale.